

Renseignements 'indu' caf

Par Laurakevin52, le 20/09/2019 à 10:24

Bonjour, je viens de recevoir un mail de la caf me signifiant un indu de 1800 euros pour la période de janvier à août sachant que je touchais à peine 800 euros pour vivre à 3 mon conjoint étant sans emploi.

De mars à juin il a fait une formation la caf la donc compter comme étudiant rémunéré.dt à travailler 1 mois en juillet.

Comment va se passe le remboursement sachant que je viens d'accoucher de ma deuxième.

Par youris, le 24/09/2019 à 18:07

bonjour,

renseignez-vous auprès de votre CAF ou saisissez son médiateur.

salutations

Par Visiteur, le 24/09/2019 à 18:16

Bonjour

Liens pour vous

https://www.aide-sociale.fr/reclamation-caf/

http://leparticulier.lefigaro.fr/article/le-bareme-2019-de-recuperation-des-prestations-familiales-versees-indument/

https://www.aide-sociale.fr/caf-trop-percu/